



Conseil municipal du 19 janvier 2015 | Délibération n°53

Intervention de Matthieu THEURIER au nom du groupe écologiste

Budget 2015 : oublions la croissance et développons-nous autrement

Madame la Maire, Cher-e-s collègues,

Le débat d'orientation budgétaire intervient dans un contexte particulier. En effet, les économies, internationale, européenne et nationale, apparaissent fragiles. Les croissances européenne et française sont, elles, atones et ce depuis de nombreuses années. Pourtant, leur retour est toujours attendu. Toutes les perspectives économiques, toutes les politiques publiques sont déterminées par le retour de la croissance. Sans croissance, point de salut. Pour résorber le chômage il faudrait 2 à 2,5 % de croissance. Pourtant, cela fait trente ans que la France n'a plus connu un tel chiffre. On croit toujours que plus la croissance augmente, plus le chômage baisse. C'était vrai il y a quarante ans. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui : en raison notamment des gains de productivité colossaux qui annulent toute création d'emplois.

Plus on attend le retour miraculeux de la croissance, plus on s'engluie dans la crise. Oublions une bonne fois pour toute la croissance et développons-nous autrement. L'enjeu est de déconnecter création d'emplois et PIB. En investissant massivement dans la réhabilitation des logements, les économies d'énergie, le financement des petites entreprises, les éco-activités...

Pour engager cette transition écologique et sociale de notre économie, pour retrouver une prospérité sans croissance, pour créer des emplois, il nous faut utiliser au mieux les ressources, les répartir justement, les investir utilement. Pour être efficaces, les investissements doivent tenir compte des enjeux sociaux et environnementaux : lorsque les grands chantiers de travaux publics, comme, par exemple, la construction d'un centre des congrès ou d'un nouvel aéroport, engendrent la création de cinq emplois par million d'euros dépensé, la réhabilitation énergétique des logements en crée quinze !

Nous regrettons ainsi que ce document présenté ne mette pas assez en perspective les mutations et, les ruptures que nous appelons. La nécessaire transition écologique apparaît trop peu (et ce débat d'orientations budgétaires n'en est pas un).

Pour mener des politiques d'investissement ambitieuses et efficaces, les collectivités locales, par leur proximité avec les acteurs du territoire et l'économie locale, sont les mieux armées. Elles représentent d'ailleurs aujourd'hui plus de 70 % de l'investissement public en France. Or le budget 2015 de toutes les collectivités locales marque une baisse problématique des dotations de l'État. Nous ne cessons de critiquer cette politique de rigueur que d'autres préfèrent appeler « sérieux budgétaire » ou « redressement des comptes publics ». La réalité c'est que de 2015 à 2017, les dotations de l'État aux collectivités territoriales diminueront de 11 Milliards d'euros. Rennes va ainsi connaître une baisse de 19 millions d'euros à l'horizon 2017 ! Le coup est d'autant plus rude qu'en période de crise économique et sociale, l'amplification des services publics vers la population est indispensable et c'est bien notre commune qui en a la charge.

L'environnement économique et financier des collectivités locales est donc loin d'être idéal. Cependant, la bonne gestion budgétaire de notre ville, et ce depuis de nombreuses années, nous permet de bénéficier d'une bonne situation financière. L'engagement de la majorité est clair : malgré le contexte budgétaire, il n'y aura pas de contraction des services publics, des services à la population. L'ouverture de nouvelles

écoles à Beaugard et sur la fac Pasteur, l'instauration prochaine de la gratuité des premiers mètres cube d'eau ou encore l'extension de la gratuité des transports en commun, à laquelle il nous faut continuer à travailler, l'augmentation de 3 % du budget du Centre Communal d'Action Sociale en 2015, ou encore, à une autre échelle, l'ambitieux projet de réhabilitation du quartier Maurepas, sont autant d'exemples qui démontrent la forte volonté de la majorité d'amplifier son action pour répondre aux besoins des Rennaises et des Rennais.

Le rapport d'orientation budgétaire précise que la Ville continuera en 2015 à soutenir la vie associative rennaise. C'est essentiel dans un contexte où nombre d'associations éprouvent des difficultés à tenir leurs équilibres budgétaires et où l'emploi associatif tend désormais à reculer. L'action des associations rennaises pour le maintien du lien social et la vie des quartiers mérite que nous y attribuions des moyens à la hauteur de l'importance et de la qualité de leurs actions. Nous serons particulièrement attentifs à ce que l'ambition affichée aujourd'hui se traduise lors du budget.

Pour étendre le service public, nous devons maintenir nos moyens en ressources humaines car ce sont les agents des services de la Ville de Rennes qui mettent concrètement en œuvre les services à la population. La sempiternelle rengaine de la droite pour demander une diminution du budget de fonctionnement cache en réalité une volonté de réduire le service public et cela constitue pour nous une atteinte au principe d'égalité, principe que nous n'accepterons jamais de remettre en question.

Je suis choqué, Monsieur Plouvier, par les mots que vous employez. Accuser l'administration d'être pléthorique, c'est votre droit, vous irez expliquer aux agents qu'ils sont trop nombreux. Mais accuser l'administration d'abuser de l'argent public, ça, c'est insultant.

S'il y a des économies à faire c'est sur nos charges courantes qu'elles doivent être réalisées, et particulièrement sur nos charges d'énergie. Elles diminueront mécaniquement en 2015 avec la baisse du prix du gaz. Notre action en faveur de la réduction des consommations d'énergie devra permettre d'amplifier cette baisse et de dégager plusieurs millions d'euros nécessaires à d'autres politiques.

Le maintien d'un fort niveau d'investissement prévu pour 2015 et les années suivantes est aussi essentiel. Il est un outil fort pour permettre le développement de l'économie locale. Au-delà de l'investissement, ce sont près de 130 millions d'euros de commande publique que notre collectivité passe chaque année. Ces 130 millions d'euros sont aussi un levier primordial pour promouvoir une économie sociale et solidaire, qui place l'humain et l'environnement au cœur de ses préoccupations. Un travail important a déjà été fait en faveur d'une commande publique responsable avec, par exemple, l'introduction de clauses sociales dans les marchés publics qui permettent de favoriser les actions d'insertion par l'activité économique. En 2014 se sont ainsi 220 000 heures d'insertion qui ont été mises en œuvre via la commande publique. Ce travail va s'amplifier, car la Ville de Rennes et Rennes Métropole vont élaborer ensemble, dès ce début d'année 2015, un schéma de la commande publique et des achats responsables qui permettra de favoriser l'économie locale, l'économie sociale et solidaire et les éco-activités.

Dans une période de crise économique et sociale que chaque Rennaises et chaque Rennais ressent, notre engagement à ne pas augmenter la fiscalité locale qui pèse sur les ménages est tenu et c'est une mesure importante. Puisque quelques parlementaires siègent au sein du Conseil municipal, j'en profite pour réaffirmer la volonté des écologistes que les principes de la fiscalité locale puissent être revus par le législateur. La fiscalité doit relever d'un principe évident de justice : nous souhaitons une révision de la valeur cadastrale des biens immobiliers qui détermine le montant de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. La dernière révision ayant eu lieu en 1970. Nous souhaitons surtout qu'une progressivité de la fiscalité locale soit mise en œuvre et qu'elle tienne compte là aussi des revenus de chacun. Elle s'applique aujourd'hui de façon trop uniforme pour nos concitoyens.

Enfin, si nous nous félicitons du faible niveau d'endettement de notre ville en 2015, il nous paraît opportun, là aussi, de rappeler notre refus des partenariats avec les banques liées aux paradis fiscaux et la nécessité

du développement des finances solidaires. Nous refusons aussi la logique qui a amené à solliciter les agences de notation pour juger de la bonne santé des finances de notre ville. Une collectivité publique n'est pas une entreprise du CAC 40 et la qualité de son intervention ne peut se juger au seul regard de sa structure budgétaire.

Nous prenons acte du rapport d'orientation budgétaire et constatons qu'il est conforme aux engagements de la majorité municipale de maintenir un haut niveau de service public dans un contexte budgétaire morose. Le maintien de ce haut niveau de service est essentiel à la mise en œuvre de notre combat contre la misère sociale et pour l'égalité.

Nous serons aussi vigilants à ce qu'il soit utilisé le plus efficacement possible en faveur de la création d'emplois et de la protection de l'environnement. Nous serons attentifs à ce que nos moyens humains soient préservés pour la bonne qualité du service public et des conditions de travail de nos agents. Nous savons que ces points de vigilances sont partagés par l'ensemble de la majorité.

Nous regrettons que le document aille trop peu dans le sens de la fusion de nos listes et de la construction du programme de second tour. Il est essentiel que nous prenions un virage plus marqué avec les logiques du passé, en faisant apparaître une nécessaire transition écologique.